



Comité de Défense et de développement du RAIL de la région de Montluçon  
Maison des cheminots 2, rue Chantoiseau . 03100 MONTLUÇON  
<http://coderail.free.fr/>

Montluçon, le 20 mars 2017

Monsieur Guillaume PEPY  
Président du directoire SNCF  
2, place aux Étoiles  
93200 SAINT-DENIS

Monsieur le Président,

Le Comité de Défense et de développement du rail (CODÉRAIL) milite depuis 1988 au sein du bassin de Montluçon pour que le transport ferroviaire participe au développement économique de notre territoire. Il a notamment adressé ses revendications lors des travaux du rapport DURON, Montluçon se situant à l'intersection de deux lignes nationales USSEL-PARIS et BORDEAUX-LIMOGES-LYON où le service offert reste de bien médiocre qualité vers PARIS et inexistant vers BORDEAUX et LYON.

Ces deux relations d'équilibre du territoire structuraient efficacement notre bassin avant que des travaux n'interrompent la circulation des trains entre Limoges et Montluçon. Bien que ces travaux soient depuis longtemps terminés, la circulation des trains n'a toujours pas repris. Comme explications sont évoqués : la faible fréquentation, les faibles performances de la ligne, l'absence de matériels réversibles, etc, etc... Cette situation génère une exaspération bien légitime des usagers, de la population et du CODÉRAIL ; pour preuves nos nombreux courriers adressés aux parlementaires, à M. le Secrétaire d'État aux Transports, à Mme la Ministre du Développement Durable, à M. le Premier Ministre.

Pourtant, le vendredi 10 mars 2017, invité du 7/9 de Patrick COHEN sur France Inter vous avez été interpellé par un auditeur de Limoges (Guillaume) qui, évoquant le contournement historique du Massif Central par les grandes infrastructures de communication, s'étonnait de la situation de la transversale BORDEAUX-LIMOGES-LYON. Et d'illustrer son propos par les récentes décisions de la région Nouvelle Aquitaine de ne prendre en charge que le seul tronçon BORDEAUX-LIMOGES sans continuité de desserte vers GUÉRET, MONTLUÇON et LYON, alors que 12 000 signatures émergent une pétition demandant le maintien de cette relation de bout en bout.

Vous avez alors apporté à l'auditeur la réponse suivante: **«Sur la ligne dont vous venez de parler, c'est à dire BORDEAUX-LYON, l'ÉTAT a souhaité garder cette responsabilité. C'est une grande ligne d'aménagement du territoire et là encore, l'ÉTAT a mis la main à la poche, c'est Alain VIDALIES, le ministre des transports qui a réglé le dossier il y a quelques mois et il y aura, cette année, la fourniture de matériels neufs sur une ligne qui en a bien besoin».**

.../

/...

Cette information revêt une importance capitale pour les territoires desservis, notamment de la Creuse et de l'Allier. Elle mérite cependant d'être confirmée, voire explicitée par l'organisation, la fréquence des dessertes proposées, leur date d'effet ainsi que le type de matériel utilisé.

Pour notre part, nous sommes toujours demandeurs de deux aller-et-retour quotidiens entre BORDEAUX et LYON (un le matin, un le soir) dont les horaires permettent à BORDEAUX et LYON d'obtenir les correspondances d'une part vers la côte atlantique, le pays basque et l'Espagne, d'autre part vers les Alpes et la Méditerranée.

Dans l'attente d'une réponse que nous espérons de nature à rassurer les usagers de la région de Montluçon, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.

Le Président du Codérail